



Manifestation :
1/2 FINALES JEUNES 2018

Destinataires :
Clubs Qualifiés
Arbitres
Observateurs Arbitres
Délégués
Organisateurs

DEROULE DES JOURNEES

Mesdames, Messieurs,

Désireux de nous améliorer d'années en années pour faire de nos manifestations de fin de saison de grands événements, nous vous communiquons les « trames » des journées.

1- Le club organisateur

A l'arrivée des équipes :

- Indiquer les vestiaires aux équipes, arbitres (signalétique prévue à cette effet)
- Veiller à ce que les vestiaires soient rendus propres après chaque rencontre pour l'arrivée des équipes suivantes

Bancs des joueurs :

- 12 chaises devront être installées de part et d'autre de la table de marque pour les remplaçants et entraîneurs
- 1 chaise pour les remplacements
- Pour chaque équipe :
 - o Des poubelles jaunes pour le tri sélectif
 - o Des poubelles « classiques » pour les déchets

2- Les clubs participants

Dès son arrivée, le Responsable d'équipe se présente à la Table du Comité pour récupérer la liste possible de ses joueurs préparée par le Secrétariat administratif :

- a. Vérifier la liste des joueurs à inscrire sur l'e-marque avec les numéros
- b. Rajouter les éventuels joueurs ou joueuses (blessés pour la présentation)
- c. Présente au délégué la personne chargé d'officier à la table de marque

Les équipes veillent :

- De ne rien laisser dans les vestiaires durant les rencontres
- Laisser les vestiaires propres APRES leur rencontre.

3- Le délégué

Rôle du délégué :

Il ne se substitue en aucun cas au rôle du Délégué de Club (anciennement Responsable de Salle) qui conserve les mêmes responsabilités qu'en championnat.

Il est chargé de veiller à l'application des Règlements Généraux du Comité de l'Ain et des Règlements Particuliers propres à la catégorie ou à la compétition annoncée (règlements en pièce jointe).

Durant toute la rencontre il devra se tenir à proximité de la table de marque afin de pouvoir gérer tout problème nuisant au bon déroulement de la rencontre.

Il doit être un soutien pour les arbitres si ceux-ci ont des doutes sur certaines de leurs décisions (tireur de lancer francs, tirs à 2 ou 3 points...).

Le délégué n'apporte qu'une information, les arbitres restent décisionnaires.

Il doit intervenir auprès des entraîneurs si ceux-ci dépassent les limites d'un comportement antisportif et doit en informer les arbitres de la rencontre.

Avant le début des rencontres (45' avant) :

- Le délégué de la première rencontre aura fait préparer par l'organisateur un chariot de 7 ballons de taille 6 et un chariot de 7 ballons de taille 7 (1 pour le match et 3 par équipe)
- Fait remplir la feuille de marque par les équipes :
 - o Inscrire les noms ET PRENOMS des joueurs (pour la lecture par le speaker)
 - o Vérification des licences (par les arbitres)
 - o Vérification des brûlages (listes jointes)
- Veiller à ce que les abords des bancs soient propres et sans bouteilles (l'équipe A sera à gauche de la table de marque et la B à droite)
- A l'issue d'une rencontre les équipes suivantes doivent :
 - o Attendre la fin complète du protocole
 - o Attendre que les bancs de touche soient propres avant de s'installer.
- **10 mn** avant la rencontre faire faire la présentation par le speaker
 - o Présentation de l'équipe B
 - o Présentation des arbitres
 - o Présentation de l'équipe A
- A l'issue de la présentation, le speaker fait lire le serment du fair play
- Photo de l'équipe A
- Photo de l'équipe B
- Fin de l'échauffement
- Coup d'envoi

A la fin de la rencontre, remise du passeport pour la finale par le président du club organisateur, au centre du terrain avec photo.

Pour la communication sur le site internet, il faut :

- envoyer des photos des équipes par mail à laurenttissot@free.fr
- Durant les rencontres, lui adresser les scores au ¼ temps et à l'issue de la rencontre avec quelques informations sur les rencontres. Ces éléments seront communiqués sur le site du comité pour qu'un maximum de personnes puisse suivre les rencontres d'une salle à l'autre.

Dans chaque salle il y aura un tableau avec l'ensemble des rencontres. Le délégué devra veiller à ce que les scores soient inscrits pour que les spectateurs puissent avoir les informations sur toutes les rencontres du week end.

**Durant les rencontres, les instruments SONORES MECANIQUES
(Cornes de brumes, Pompes à Klaxon...)
SONT INTERDITS.**

Seront autorisés les instruments de musique (tambour, tam-tam...). Le délégué devra veiller à ce que cette disposition soit respectée.

Les résultats seront saisis par Véronique Weickert sur FBI. Les feuilles de matches devront être récupérées par le délégué à l'issue de chaque rencontre. La « pochette » des feuilles de matches devra être ramenée au comité.

Je vous remercie de bien vouloir suivre ces recommandations pour le bon déroulement de ces journées.

Bon week end et merci de votre collaboration

Chantal Gallet